

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CLUB MÉDITERRANÉE

Paris, le 15 Septembre 2014

Le Conseil d'administration de Club Méditerranée a pris connaissance du projet d'offre publique d'achat déposé par Gaillon Invest II (Fosun, Ardian, le management de Club Méditerranée et U-Tour) et Fidelidade (compagnie d'assurance portugaise contrôlée par Fosun) proposant un prix amélioré aux actionnaires et porteurs d'OCEANes par rapport à l'offre publique déposée par Global Resorts SAS.

Hors la présence des administrateurs intéressés à l'OPA de Gaillon Invest II, le Conseil d'administration a pris note de l'engagement fort de Fosun marqué par le renforcement de 8,3% de sa participation au capital de la société. Le Conseil accueille à ce stade favorablement ce projet d'offre qui conjugue une augmentation de valeur pour l'actionnaire et la volonté de poursuivre et renforcer, par des investissements additionnels, la stratégie actuelle du Club Méditerranée.

Le Conseil d'administration, hors la présence des administrateurs intéressés à l'OPA de Gaillon Invest II, a désigné BM&A en qualité d'expert indépendant en application de l'article 261-1 du règlement général de l'AMF. Il a également décidé de charger le comité ad hoc de rester à la disposition de l'expert indépendant. Il est rappelé que le comité ad hoc avait été constitué en mai 2013 pour suivre les travaux de l'expert indépendant désigné dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Gaillon Invest, puis en juin 2014 pour s'assurer du respect du principe d'égalité des initiateurs et des potentiels initiateurs lors de l'organisation par la Société de l'accès à la data room mise à jour. Le comité ad hoc est présidé par Monsieur Georges Pauget (vice-président du conseil d'administration) et composé de Madame Anne-Claire Taittinger, Monsieur Alain Dinin, Monsieur Amine Benhalima, représentant de CMVT International, et Monsieur Pascal Lebard.

Le Conseil d'administration se réunira à nouveau après remise du rapport de l'expert indépendant pour faire part de son avis motivé sur les termes de l'offre publique, conformément à la réglementation applicable.

#### Contacts

Presse : Caroline Bruel tél : 01 53 35 31 29

[caroline.bruel@clubmed.com](mailto:caroline.bruel@clubmed.com)

Analystes : Pernette Rivain tél : 01 53 35 30 75

[pernette.rivain@clubmed.com](mailto:pernette.rivain@clubmed.com)

*Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une offre publique d'acquisition sur les titres de Club Méditerranée. Conformément à la réglementation française, la documentation relative à l'offre publique qui comportera les termes et conditions de l'offre sera soumise à l'Autorité des marchés financiers.*